

## Fibre

Nous attirons votre attention sur la suppression du réseau de cuivre à Tarnac en janvier 2027. A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

Nous ne sommes actuellement que 35% à avoir pris la fibre.

Profitez vite de la gratuité actuelle du passage à la fibre pour pouvoir toujours profiter du téléphone, de la télévision et d'internet. Sans action de votre part, vous n'aurez plus de téléphone fixe ni de télévision.

Pensez également à équiper vos résidences secondaires et sensibiliser votre entourage. Il vous suffit de prendre rendez-vous avec votre opérateur.

## Vélo à assistance électrique

Lors de notre animation « Journées nature » de juin, nous avons pu tester les vélos à assistance électrique que nous propose la communauté de communes cv2m à la location.

Au départ, nous étions quelques-unes à appréhender après 40 ans sans être montées sur un vélo... !!

Et puis après quelques explications de Frantz et un échauffement jusqu'au plan d'eau, nous nous sommes attaqués sans sourciller à la côte de Javaud ! ... Et ce fut un régal ! Nous avons tous été conquis !

Nous sommes plusieurs à avoir réservé nos vélos électriques à la suite de cet essai très concluant.

Une deuxième session aura lieu – n'hésitez pas ! Lancez-vous ! Le plus difficile est de s'inscrire.

## Réfection des places

Le projet de réfection des places des Chênes et du Champ de foire avance à grand pas.

Pour le Champ de foire, les plans sont définis et les coûts sont estimés dans le respect du budget communal et de l'environnement.

Pour la place des Chênes, l'objectif étant la préservation de ceux-ci, la tâche est plus complexe.

Nous attendons le retour d'experts pour avis et moyens à utiliser pour ne pas endommager les arbres.

Nous avons besoin d'avoir un bilan de santé précis pour les deux chênes classés.

Il y aura une grosse partie de désimperméabilisation des sols avec des espaces verts créés, des massifs fleuris et des arbres plantés.

Dès que les projets seront arrêtés et validés, nous diffuserons les plans dans un prochain bulletin municipal.



# Les bons réflexes contre les cyberattaques

Article de Emilie Montalban, *La Montagne* du 16 juin 2023

Voici quelques gestes de base, qui peuvent paraître évidents, mais qui sont nécessaires pour contenir les risques.

## MOTS DE PASSE

Il faut qu'ils soient « personnels, différents et complexes ». Les autorités préconisent « au minimum 12 signes, mélangeant des majuscules, des minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux ». Cette technique permet notamment d'éviter les attaques dites par « force brute ». Réalisées par des ordinateurs, elles permettent aux hackers « de tester des dizaines de milliers de combinaisons par seconde », souligne le site cybermalveillance.gouv.fr. Le même site rappelle de ne surtout pas noter ces mots de passe « dans votre messagerie ou dans un fichier non protégé de votre ordinateur, ou encore dans votre téléphone mobile ».

## MOTS DE PASSE (2)

Pour éviter cet écueil, des gestionnaires de mots de passe existent tels que Keeypass, qui est gratuit. Il est enfin préconisé d'utiliser une double authentification dès que possible. Autrement dit, des services qui vont demander une confirmation de connexion via un SMS par exemple.

## SAUVEGARDES

Des sauvegardes régulières de l'ensemble des données, « y compris celles présentes sur les serveurs de fichiers, d'infrastructures et d'applications métier critiques, doivent être réalisées. Ces sauvegardes, au moins pour les plus critiques, doivent être déconnectées du système d'information pour prévenir leur chiffrement, à l'instar des autres fichiers », insiste l'ANSSI, l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

## MAILS

Toujours vérifier la provenance et la légitimité des messages avant de répondre ou de cliquer sur un lien.

## ACCÈS

Il est conseillé de limiter « au strict besoin » les accès aux zones contenant les systèmes d'information. Dans la même ligne, il est préconisé que les entreprises et collectivités administrent les droits d'utilisateurs en les réduisant « au strict minimum et à la durée nécessaire ».

## ÉCRANS

En cas d'absence, toujours verrouiller ses sessions. Il est aussi conseillé d'appliquer sur les écrans un filtre de confidentialité pour empêcher les personnes à proximité de pouvoir les visualiser, notamment pour le travail en mobilité.

## CLÉS USB ET DISQUES DURS

Il est vivement conseillé de passer au scanner antivirus tout support amovible avant utilisation. Et par ailleurs, de protéger les données stockées en chiffrant les disques durs (par exemple avec Bitlocker sur Windows ou FileVault sur Mac OS).

## TÉLÉCHARGEMENTS

Ne jamais télécharger un logiciel ou une mise à jour ailleurs que sur le site officiel de l'éditeur.

## ANTIVIRUS

Ça peut tomber sous le sens, mais il est impératif de vérifier très régulièrement que les antivirus et autres dispositifs tels qu'un pare-feu sont à jour.